



HEBDO FOOT ARTOIS



300 Chemin des Manufactures – 62800 LIEVIN Tél : 03 21 45 63 20 – Fax : 03 21 45 63 21 - @ : secretariat@artois.fff.fr

SOMMAIRE

1. COMMISSION DE DISCIPLINE – Prochaines réunions
2. COMITE DE DIRECTION – Réunion par courriel du 31 mars 2025
3. GESTION DES LITIGES SPORTIFS – Restreinte du 28 mars 2025
4. COMMISSION FOOTBALL ANIMATION – Forfaits généraux
5. COMMISSION JEUNES – Forfaits généraux
6. COMMISSION FEMININES – Forfaits généraux
7. TOURNOIS HOMOLOGUES



DISCIPLINE PROCHAINES REUNIONS



Les joueurs exclus et toutes les personnes licenciées dont le nom a été porté sur la feuille de match à la suite d'incidents survenus avant, pendant ou après la rencontre, doivent :

- α soit, se présenter, munis d'une pièce d'identité, à la Maison du District Artois à LIEVIN ;
- α soit, envoyer, dans les 24 heures, suivant l'incident en cause, un rapport circonstancié sur les faits qui lui sont reprochés, en y joignant OBLIGATOIREMENT la photocopie d'une pièce d'identité.

→ **Le VENDREDI 4 AVRIL 2025** (de 17 heures à 18 heures 45) pour les exclusions et les incidents survenus **jusqu'au 30 MARS 2025** y compris les matchs arrêtés

→ **Le VENDREDI 11 AVRIL 2025** (de 17 heures à 18 heures 45) pour les exclusions et les incidents survenus **jusqu'au 6 AVRIL 2025** y compris les matchs arrêtés

→ **Le VENDREDI 18 AVRIL 2025** (de 17 heures à 18 heures 45) pour les exclusions et les incidents survenus **jusqu'au 13 AVRIL 2025** y compris les matchs arrêtés

→ **Le VENDREDI 25 AVRIL 2025** (de 17 heures à 18 heures 45) pour les exclusions et les incidents survenus **jusqu'au 21 AVRIL 2025** y compris les matchs arrêtés

Le Président de la Commission :
Jean Marie HUYS.



COMITE de DIRECTION



Réunion du : Lundi 31 mars 2025 par courriel

Présidente : Mme Evelyne BAUDUIN -

Ont répondu à la consultation : Mmes Delphine BRESA – Nathalie COCKENPOT - Micheline GOLAWSKI – MM. Jean Luc BERNARD – Jean Pierre CERER – Eric CHAPPE – Didier CLAY – Alain DELHAYE - Rémy DENEUVILLE – Philippe DUPONT – Thibaut FRANCOIS – Serge HERMAN – Cédric HOYEZ – Jean Marie HUYS – Denis LAMORILLE – Francis LEYVAL – Daniel SION – Pascal WATEL -

Cette consultation a pour but d'accorder une dérogation à l'article 152 des Règlements Généraux de la FFF pour les séniors féminines changeant de club après le 31 janvier.

A l'unanimité les élus ont validé la dérogation.

Décisions du District Artois : Dérogation pour les SENIORS Féminines :

✓ Par dérogation aux dispositions de l'article 152 des Règlements Généraux de la FFF, les joueuses SENIORS ayant changé de club après le 31 janvier, sont autorisées à participer au championnat Féminin Seniors à 8 du District, et ceci jusqu'au 30 juin 2025.

Les décisions du Comité de Direction du District sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Générales de la Ligue des Hauts de France (juridique@lfhf.fff.fr), dans le délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur publication sur le site Internet officiel du District (ou, le cas échéant, de leur notification par courrier électronique), dans les conditions prévues par les articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF.

La Présidente du District
Evelyne BAUDUIN

Le Secrétaire Général
Denis LAMORILLE



GESTION des LITIGES SPORTIFS et ADMINISTRATIFS



Réunion du : Restreinte du vendredi 28 mars 2025

Présidente : Mme Nathalie COCKENPOT -

Présents : MM. Jean Luc BERNARD – Bernard DEJARDIN – Marc TINCHON -

Les membres de la commission licenciés dans un club, ne participent ni aux délibérations, ni aux votes concernant leurs équipes et celles évoluant dans les mêmes catégories, divisions et groupes que les leurs.

JOURNEES DES 8 ET 9 MARS 2025

SENIORS D7 – POULE E

Rencontre 29147237 : RC BOURS (b) – RC CALONNE RICOUART (b)

3^{ème} forfait de CALONNE RICOUART.

BOURS bat RC CALONNE RICOUART par forfait 5/0.

Amende de 75€ à CALONNE RICOUART.

Forfait général = 55€ à CALONNE RICOUART

JOURNEES DU 22 ET 23 MARS 2025

SENIORS FUTSAL D1 - POULE A

Rencontre 29291314 BARLIN FUTSAL C. (b) – NOYELLES GLT FUTSAL

3^{ème} forfait de NOYELLES GLT FUTSAL.

BARLIN FUTSAL bat NOYELLES GLT FUTSAL par forfait 5/0.

Forfait général parution du 25 mars 2025.

SENIORS D6 - POULE B

Rencontre N°28867932 : ESD ISBERGUES (c) – JF GUARBECQUE (c)

2^{ème} forfait de GUARBECQUE.

ISBERGUES bat GUARBECQUE par forfait 5/0.

Amende de 50€ à GUARBECQUE.

SENIORS D7 - POULE A

Rencontre 29145536 : FC BOUVIGNY (b) – AS HENIN KENNEDY

2^{ème} forfait de BOUVIGNY.

HENIN KENNEDY bat BOUVIGNY par forfait 5/0.

Amende de 50€ à BOUVIGNY.

SENIORS D7 - POULE E

Rencontre 29188413 : CS PERNES (b) – FC CAMBLAIN CHATELAIN (c)

1^{er} forfait de CAMBLAIN CHATELAIN.

PERNES bat CAMBLAIN CHATELAIN par forfait 5/0.

Amende de 25€ à CAMBLAIN CHATELAIN.

U18 D2 - POULE B

Rencontre 29868335 : US GONNEHEM CHOCQUES – USA LIEVIN
2^{ème} forfait de LIEVIN.
GONNEHEM CHOCQUES bat LIEVIN par forfait 5/0.
Amende de 30€ à LIEVIN.

U18 D3 - POULE B

Rencontre 29869046 : AFC BETHUNE LIEBAUT – AS TINCQUIZEL
1^{er} forfait de TINCQUIZEL.
BETHUNE LIEBAUT bat TINCQUIZEL par forfait 5/0.
Amende de 15€ à TINCQUIZEL.

U18 FEMININES A 8 - POULE A

Rencontre 29844275 : ES VENDIN LE VIEIL – EC CAMPHIN PEVELE
3^{ème} forfait de VENDIN LE VIEIL.
CAMPHIN PEVELE bat VENDIN LE VIEIL par forfait 5/0.
Amende de 45€ à VENDIN LE VIEIL.
Rencontre 29844276 : FC BOUVIGNY – US BIACHE
1^{er} forfait de BOUVIGNY.
BIACHE bat BOUVIGNY par forfait 5/0.
Amende de 15€ à BOUVIGNY.

U17 D1 - POULE A

Rencontre 29867561 : FCC CALONNE RICOUART – USO LENS
1^{er} forfait de CALONNE RICOUART.
LENS bat CALONNE RICOUART par forfait 5/0.
Amende de 15€ à CALONNE RICOUART.
Rencontre 29867564 : US LESTREM – FC MONTIGNY
1^{er} forfait de MONTIGNY.
LESTREM bat MONTIGNY par forfait 5/0.
Amende de 15€ à CALONNE RICOUART.

U16 D3 - POULE C

Rencontre 29867494 FCELA BASSEE – UAS HARNES
4^{ème} forfait de LA BASSEE. Forfait général parution du 25 mars 2025.
HARNES bat LA BASSEE par forfait 5/0.

U15 A 8 - POULE B

Rencontre 29869754 : US RUCH CARVIN – SCF ACHICOURT
2^{ème} forfait d'ACHICOURT.
RUCH CARVIN bat ACHICOURT par forfait 5/0.
Amende de 20€ à ACHICOURT.
Match retour à RUCH CARVIN.

VETERANS A 8 - POULE B

Rencontre 28784023 : AS BAILLEUL – USO MEURCHIN
1^{er} forfait de MEURCHIN.
BAILLEUL bat MEURCHIN par forfait 5/0.
Amende de 15€ à MEURCHIN.
Match retour à BAILLEUL.

VETERANS A 8 - POULE C

Rencontre 28784164 : FC CAMBLAIN CHATELAIN – RC BOURS

3^{ème} forfait de CAMBLAIN CHATELAIN.

BOURS bat FC CAMBLAIN CHATELAIN par forfait 5/0.

Amende de 45€ à CAMBLAIN CHATELAIN.

Forfait général = 35€ à FC CAMBLAIN CHATELAIN.

VETERANS A 8 - POULE G

Rencontre 28784788 : AFCL BETHUNE – US HOUDAIN

1^{ER} forfait d'HOUDAIN.

AFCL BETHUNE bat HOUDAIN par forfait 5/0.

Amende de 15€ à HOUDAIN.

U13 D2 - POULE H

Rencontre 29999154 US VERMELLES (d) – US NOEUX LES MINES (c)

1^{ER} forfait de NOEUX LES MINES.

VERMELLES bat NOEUX LES MINES par forfait 5/0.

Amende de 10€ à NOEUX LES MINES.

Match retour à VERMELLES.

U13 – D4 - POULE G

Rencontre 29999844 : FC TORTEQUENNE – AC NOYELLES GLT (b)

1^{ER} forfait de NOYELLES GLT.

TORTEQUENNE bat NOYELLES GLT par forfait 5/0.

Amende de 10€ à NOYELLES GLT.

Match retour à TORTEQUENNE.

U13 – D4 - POULE Q

Rencontre 3000200 : USO MEURCHIN (c) – FC CUINCHY

1^{ER} forfait de CUINCHY.

MEURCHIN bat CUINCHY par forfait 5/0.

Amende de 5€ à CUINCHY.

Match retour à MEURCHIN.

U13 D4 - POULE S

Rencontre 30000260 US BEUVRY (c) – USA LIEVIN (d)

1^{ER} forfait de LIEVIN.

BEUVRY bat LIEVIN par forfait 5/0.

Amende de 5€ à LIEVIN.

Match retour à BEUVRY.

U13 – D4 - POULE T

Rencontre 3000996 AS VALLEE DE LA TERNOISE – AS BARLIN (b)

1^{ER} forfait de BARLIN.

VALLEE DE LA TERNOISE bat BARLIN par forfait 5/0.

Amende de 10€ à BARLIN.

Match retour à VALLEE DE LA TERNOISE.

U13 FEMININES A 8 - POULE B

Rencontre 29960408 FC SERVINS VERDREL – SSCP WINGLES (b)

3^{ème} forfait de WINGLES.

SERVINS VERDREL bat WINGLES par forfait 5/0.

Amende de 15€ à WINGLES.
Match retour à SERVINS VERDREL.

U11 D4 - POULE H

Rencontre 29998073 : AJ RUITZ (b) – FC BOUVIGNY
3^{ème} forfait de RUITZ.
BOUVIGNY bat RUITZ par forfait 5/0.
Amende de 30€ à RUITZ.

U11 D4 - POULE L

Rencontre 29998242 : CS PERNES (b) – AS VENDIN
1^{er} forfait de VENDIN.
PERNES bat VENDIN par forfait 5/0.
Amende de 10€ à VENDIN.
Match retour à PERNES.

U11 D4 - POULE P

Rencontre 29998401 AS BAPAUME – OC COJEUL (b)
2^{ème} forfait de COJEUL.
BAPAUME bat COJEUL par forfait 5/0.
Amende de 20€ à COJEUL
Match retour à BAPAUME.

SENIORS D7 – POULE D

Rencontre 29146922 FC LA ROUPIE (c) – JF MAZINGARBE (b)
Observations d'après match de LA ROUPIE, non confirmées, non appuyées, non recevables
Résultat acquis sur le terrain : 2/3.
Amende de 30€ à LA ROUPIE.

U15 D3 – POULE C

Rencontre 29864898 AS COURRIERES – USO LENS
Réserves d'avant match de COURRIERES, non confirmées, non appuyées, non recevables
Résultat acquis sur le terrain : 2/3.
Amende de 30€ à COURRIERES.

U13 D1 – POULE A

Rencontre 29998696 : OS AIRE SUR LA LYS – FA ARRAS
Réserves techniques d'AIRE SUR LA LYS, non confirmées, non appuyées, non recevables
Résultat acquis sur le terrain : 6/4.
Amende de 30€ à AIRE SUR LA LYS.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours (2 jours pour les coupes et les brassages) à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné d'un droit d'appel et des frais de dossier de 110 euros (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

La Présidente
Nathalie COCKENPOT.



Le Secrétaire
Marc TINCHON.





COMPETITIONS FOOTBALL ANIMATION



FORFAITS GENERAUX

√ Forfait général du FC CAMBLAIN en U13 D2 – Groupe B - Amende de 30 €

√ Forfait général du FC CAMBLAIN en U11 D2 – Groupe D – Amende de 30 €

Le Président de la Commission :
Alain DELHAYE.



COMPETITIONS JEUNES

FORFAIT GENERAUX



√ Forfait général d'US NOEUX en U18 D3 – Groupe B. Amende de 35 €.

√ Forfait général du FC LILLERS en U15 à 8 – Groupe A – Amende de 30 €

Pascal WATEL.
Marc TINCHON.



COMMISSION FEMININES



√ Forfait général d'ES VENDIN en U18 Féminines – Amende de 35 €

La Présidente de la Commission :
Micheline GOLAWSKI.



TOURNOI et RASSEMBLEMENT HOMOLOGUE



5 avril 2025

AAE EVIN

U8/U9